



**DIRECTION DE L'INFORMATION  
ET DE LA COMMUNICATION**

**2023 DICOM 10** - Avenants aux conventions de partenariats relatives à la prolongation de l'opération « Capitale(s), 60 ans d'art urbain »

Le Conseil de Paris,

Vu le projet de délibération en dates des 14, 15, 16, et 17 mars 2023 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités des avenants aux conventions de mécénat en faveur de la prolongation de l'opération « Capitale(s), 60 ans d'art urbain » avec ETC Audiovisuel, Mitsubishi Pencil Company, et Butterfly Art News.

Sur le rapport présenté par Madame Carine ROLLAND au nom de la 2<sup>ème</sup> commission ;

Délibère :

Article 1 : Sont approuvés les principes de passation des avenants aux conventions de mécénat avec ETC Audiovisuel, Mitsubishi Pencil Company et Butterfly Art News.

Article 2 : Sont approuvées les modalités des avenants aux conventions de mécénat avec ETC Audiovisuel, Mitsubishi Pencil Company et Butterfly Art News.

Article 3 : La Maire est autorisée à signer lesdits avenants.